

Novembre 2021

**UN NOUVEAU REGARD SUR LE  
FONCTIONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE  
DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU TONNERROIS EN  
BOURGOGNE**

*Une analyse par les moteurs du  
développement*



## INTRODUCTION.

## PARTIE I.

Les moteurs du développement du territoire

## PARTIE II.

Dynamique économique du territoire

## PARTIE III.

Situation sociale du territoire

## CONCLUSION.

Synthèse et enjeux

INTRODUCTION.



UNE NOUVELLE GRILLE DE  
LECTURE DU  
DEVELOPPEMENT  
TERRITORIAL

*Regarder son territoire avec une nouvelle  
paire de lunettes !*



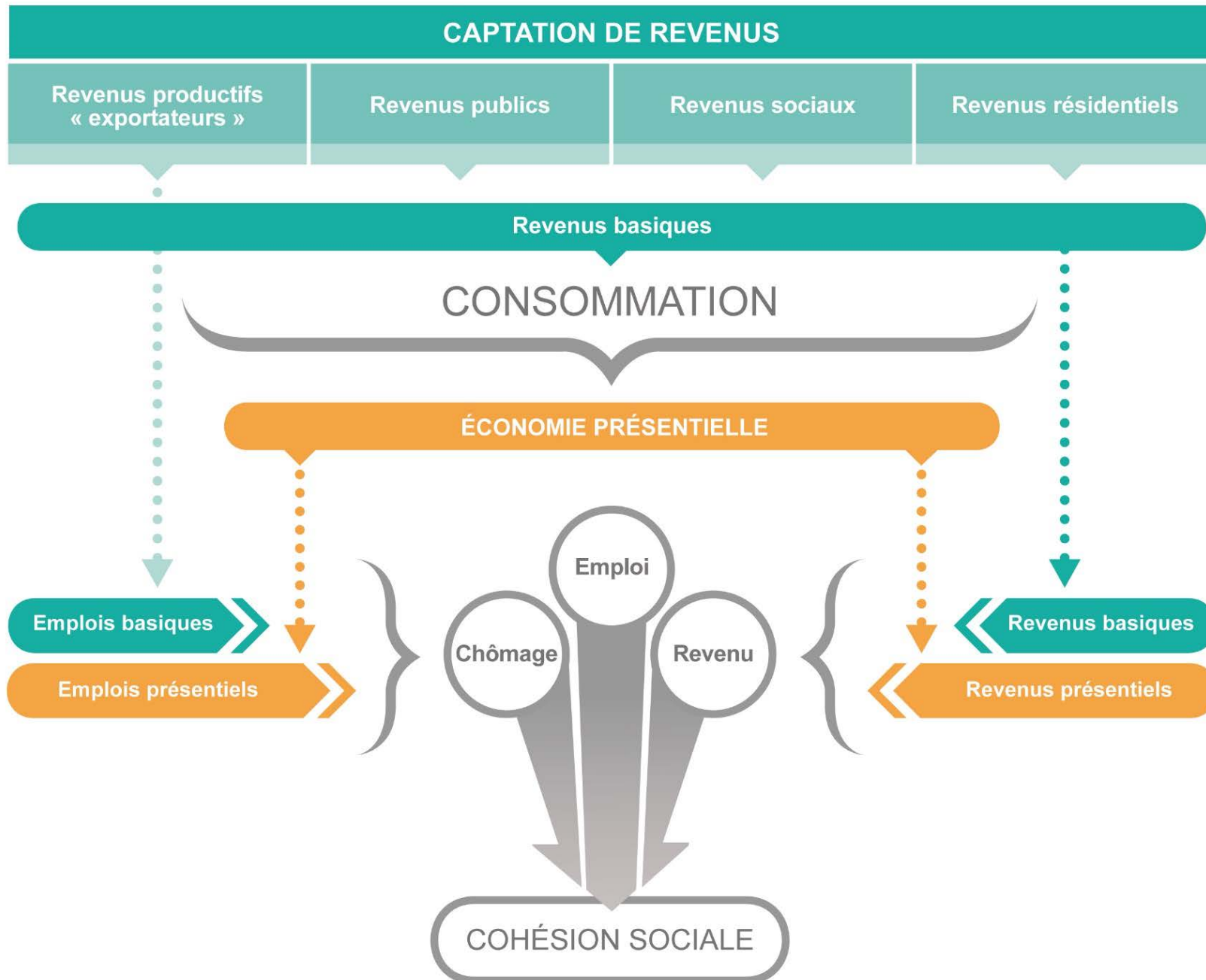
## Rappels conceptuels

Depuis une vingtaine d'année, les travaux développés par le chercheur Laurent Davezies ont permis de démontrer que les mécanismes du développement territorial répondaient à des logiques radicalement différentes de celles observées au niveau macro-économique. Alors qu'à l'échelle des nations, la variable clef du développement demeure le PIB, c'est-à-dire la création de richesses, au niveau local, c'est le revenu qui demeure la pierre angulaire. La relation croissance du PIB - croissance de l'emploi - réduction du chômage et de la pauvreté qui s'opère assez mécaniquement à l'échelle des nations n'est pas nécessairement opératoire à des échelles géographiques plus fines. Il est effectivement assez fréquent d'observer des territoires bénéficiant d'une forte croissance de leur PIB et de l'emploi pâtir d'une détérioration manifeste de leur niveau de cohésion sociale. En d'autres termes, au niveau territorial, et pour reprendre le titre d'une étude réalisée par le chercheur sur le cas francilien, **croissance ne signifie pas nécessairement développement**.

En effet, **le niveau de développement d'un territoire dépend en réalité bien plus de sa capacité à capter de la richesse (revenu) qu'à seulement en produire (PIB)**. Or les modalités de captation du revenu ne se limitent pas à la seule exportation de biens et de services par son système productif compétitif. Mais font aussi appel à de puissants mécanismes redistributifs, tant publics que privés, qui n'ont rien à voir justement avec ses capacités productives. Laurent Davezies a classé ces mécanismes en trois composantes : l'économie résidentielle, l'économie publique et les transferts sociaux.

En substance, il convient donc de retenir que le développement des territoires s'opère en deux temps (cf. le schéma ci-dessous). Dans un premier temps, en fonction de leur capacité à **capter des revenus à l'extérieur de leurs "frontières"**. Puis, dans un second temps, en fonction de leur aptitude à **redistribuer ces revenus sous la forme de dépenses de consommation courante dans leur économie locale pour stimuler leur économie présenteielle**.

# Regarder son territoire avec une nouvelle paire de lunettes !



# Le premier temps du développement territorial : la captation de revenus en provenance de l'extérieur



Davezies identifie quatre grands types de revenus captés en provenance de l'extérieur :

- les revenus productifs exportateurs ;
- les revenus publics ;
- les revenus sociaux ;
- les revenus résidentiels.

## Les revenus productifs exportateurs : composante « mondialisée » des économies locales

Les revenus productifs exportateurs se composent des salaires, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et agricoles détenus par les actifs qui résident sur un territoire et y travaillent dans des secteurs d'activité "exportateurs", c'est-à-dire qui ont pour vocation de produire des biens et des services vendus à l'extérieur de celui-ci. Le choix de localisation des entreprises de ces secteurs d'activité est généralement plutôt guidé par la nécessité d'améliorer, dans une logique d'optimisation de l'offre, leur capacité de production. La qualité de la main d'œuvre, le coût du foncier et de l'immobilier, la pression fiscale, la densité du tissu industriel local peuvent constituer à ce titre des variables à forte influence. Les entreprises de ces secteurs exposent plus lourdement les territoires aux risques de délocalisation que les entreprises des secteurs d'activité de proximité.

Cette composante des systèmes socio-économiques territoriaux s'apparente à la composante « mondialisée » et la plus compétitive des économies locales. Elle demeure pour cette raison la plus exposée aux aléas économiques conjoncturels et aux mouvements de restructuration. Elle est de surcroît celle qui conditionne l'existence des trois autres types de revenus : sans croissance et création de valeur ajoutée dans les secteurs productifs concurrentiels et exportateurs, c'est effectivement tout l'équilibre du système national de redistribution interterritoriale de richesses qui serait mis en péril.



## Les revenus publics : un amortisseur de choc économique

Les revenus publics se composent des salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans les fonctions publiques d'État, Territoriale et Hospitalière. Assez peu sensible aux aléas économiques, les revenus publics constituaient avant la crise des dettes souveraines (2011) un véritable amortisseur de choc pour les territoires en temps de crise. Il semble que depuis cette crise, cette fonction ait été altérée avec la détérioration des finances publiques. La stabilité des revenus publics devrait être largement remise en question dans les années à venir en raison de la volonté affichée par nos gouvernants de réduire la dépense publique avec pour objectif de réduire le poids de la dette (on citera à titre d'exemple les fermetures de caserne qui ont pu avoir un impact significatif sur la trajectoire de développement de certains territoires). Dans l'ensemble, la géographie des revenus publics tend plutôt à suivre celle de la densité de population et demeure relativement homogène.

## Les revenus sociaux : un vecteur implicite de réduction des disparités spatiales

Les revenus sociaux (hors pensions de retraite qui sont intégrées dans les revenus résidentiels) se composent des différents types de prestations sociales (ou transferts sociaux). Sont comptabilisés dans notre approche les transferts versés en espèces à des individus ou à des familles. Ces transferts ont pour vocation de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Outre la vieillesse et la survie (intégrée dans les revenus résidentiels), elles sont associées à cinq grandes catégories de risques :

- la santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) ;
- la maternité-famille (prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants) ;
- la perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- les difficultés de logement (aides au logement) ;
- la pauvreté et l'exclusion sociale (minimas sociaux : revenu minimum d'insertion - RSA, minimum vieillesse, etc.).

Les transferts sociaux assurent une fonction explicite de réduction des inégalités sociales et implicite de réduction des disparités territoriales. En général, mais sans que cela soit strictement mécanique, plus leur part est élevée dans l'ensemble des revenus captés par les territoires, plus cela signifie que les problèmes sociaux rencontrés y sont aigus.



## Les revenus résidentiels : moteurs majeurs des économies locales

Les revenus résidentiels se composent des pensions de retraite, des dépenses touristiques marchandes et non marchandes (liées à la présence de résidents secondaires), des revenus mobiliers et fonciers liés à la présence de leurs titulaires et des revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent ailleurs, appelés revenus « pendulaires » ou « dortoirs » (qui intègrent les revenus transfrontaliers). Le niveau et la dynamique des revenus résidentiels dépendent très largement du niveau d'aménités des territoires (qualité du cadre de vie, ensoleillement, proximité de la mer ou de la montagne...).

Au même titre que les revenus publics, les revenus résidentiels dépendent de puissants mécanismes de redistribution interterritoriaux. Pour les pensions de retraite, il s'agit d'un double mécanisme redistributif à la fois intergénérationnel (conforme à notre système de répartition : les actifs paient pour les « anciens ») et géographique (par exemple, un actif ayant travaillé toute sa vie à Lille et qui s'installe pour sa retraite dans le sud de la France). Pour les dépenses touristiques, il s'agit d'un mécanisme de transfert géographique lié au fait que des individus dépensent à un moment donné dans l'année une partie de leurs revenus sur un territoire où ni ils ne résident, ni ils ne travaillent. Quant aux revenus « pendulaires », ils sont liés aux migrations domicile-travail quotidiennes des actifs qui résident et travaillent sur un territoire différent.



# Le second temps du développement territorial : la redistribution des revenus captés sous la forme de dépenses de consommation



Le second temps du développement des territoires, à savoir la redistribution des revenus dans le circuit économique local sous la forme de dépenses de consommation courante, constitue un moment tout aussi décisif que celui de la captation. Décisif car c'est ce processus qui permet le développement de l'économie présentielle, principale pourvoyeuse d'emplois aujourd'hui dans les territoires (65 % de l'emploi en moyenne).

Économie de production au même titre que l'économie productive exportatrice génératrice des revenus du même nom, les secteurs d'activité qui composent l'économie présentielle demeurent relativement peu concurrentiels et exposés aux aléas conjoncturels (les macro-économistes nomment l'économie de proximité le secteur abrité). Tournés exclusivement vers la satisfaction des besoins des populations présentes, ces secteurs d'activité se localisent sur les territoires largement plus pour vendre que pour produire.

Bien que demeurant une véritable économie de production, le niveau de développement de l'économie présentielle dépend préférentiellement de la propension à consommer localement des populations résidentes (actives et inactives) et des populations ponctuelles (touristes et résidents secondaires...), que l'on peut regrouper sous le terme générique de population présente, c'est à dire du niveau de redistribution des différents revenus captés par le territoire en provenance de l'extérieur. On peut ainsi considérer, de manière imagée, que les revenus productifs exportateurs, les revenus publics, résidentiels et sociaux constituent le « carburant » potentiel, car sous réserve qu'ils soient bien dépensés là où ils sont détenus, de l'économie présentiels.

L'économie présentielle présente un certain nombre d'avantages. Moins concentrée géographiquement que les secteurs d'activité productifs exportateurs, ses secteurs d'activité se localisent plutôt en fonction de la densité présentielle et se répartissent de manière relativement homogène sur le territoire national. Peu soumis aux risques de délocalisation, ils exposent moins les territoires à des chocs brutaux de réduction d'emplois. De surcroît, les compétences requises par ses secteurs d'activité font appel à un très large spectre de qualifications (allant du boulanger au médecin en passant par le chauffeur de taxi, l'artisan couvreur ou le pâtissier...). Ils demeurent ainsi beaucoup plus ouverts aux populations peu et pas qualifiées que les secteurs d'activité productifs exportateurs.

L'économie présentielle ne présente évidemment pas que des vertus. Bien plus que pour les secteurs d'activité exportateurs, les secteurs d'activité qui la composent ont tendance à offrir des emplois à faibles niveaux de rémunération et/ou à statut précaire (temps partiel, CDD, emploi saisonnier). Si son dynamisme peut avoir une influence tout à fait positive sur le niveau de chômage, il peut également avoir un effet assez néfaste sur celui de la qualité de l'emploi et donc le niveau de précarité des actifs.



La prolifération sémantique qui a succédé aux travaux de Laurent Davezies a généré et génère encore de nombreuses confusions qui peuvent avoir une incidence directe dans la compréhension des phénomènes et indirecte sur les choix opérationnels de l'acteur public. Il est pour ce motif impératif de revenir sur quelques définitions et d'avoir l'esprit bien au clair sur ces questions.

## ➤ **Éclaircissement sémantique**

### ***Économie résidentielle :***

- **Définition** : l'économie résidentielle est une économie de flux qui se compose **de différents types de revenu** qui viennent de l'extérieur (pensions de retraite, dépenses touristiques, revenus fonciers et « revenus dortoir », cf. supra)
- **Ressort** : le développement de l'économie résidentielle dépend principalement du niveau d'aménité des territoires (ensoleillement, qualité environnementale, cadre de vie...)

### ***Économie domestique (Davezies) = Économie/Sphère présente (Insee) = Économie de proximité (Rhône Alpes) :***

- **Définition** : ces trois notions regroupent strictement la même chose, à savoir les secteurs d'activité dont le développement ne dépend que de la consommation locale (par opposition aux secteurs d'activité de la Base productive exportatrice)
- **Ressort** : la propension à consommer localement des population présentes, en d'autres termes, la propension à redistribuer dans l'économie locale les différents types de revenus captés

## ➤ **Ce qu'il faut absolument intégrer => Un territoire se développe en deux temps :**

- **Temps 1** : en fonction de sa capacité à capter de la richesse en provenance de l'extérieur
- **Temps 2** : en fonction de sa capacité à redistribuer la richesse captée dans les circuits économiques locaux (économie de proximité)

## ➤ **Ce qu'il ne faut PAS croire :**

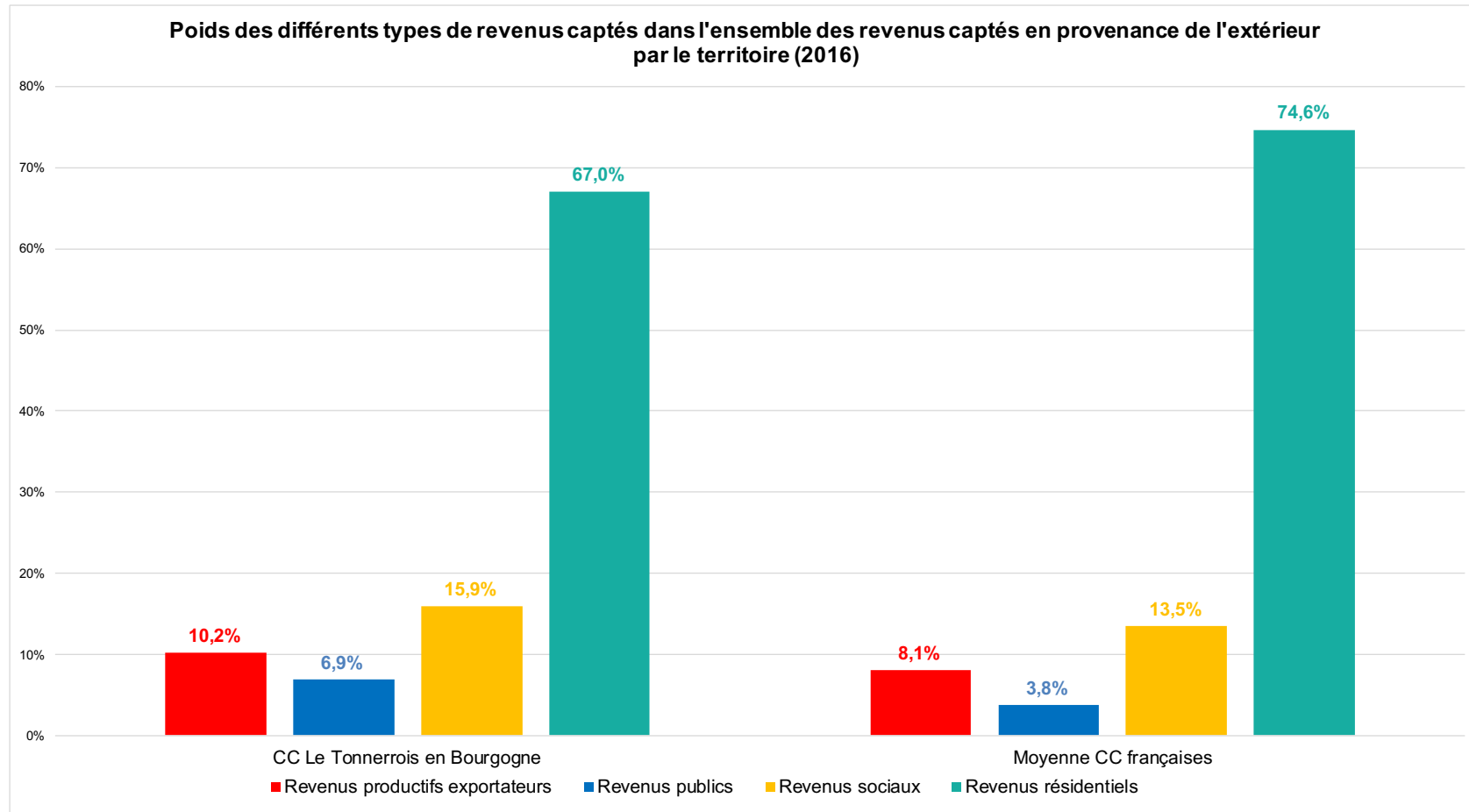
- L'économie résidentielle et l'économie présente sont des notions qui renvoient à la même chose
- Seule l'économie résidentielle stimule l'économie présente. Effectivement, même les transferts sociaux, comme par exemple des indemnités chômage, lorsqu'ils sont dépensés sur un territoire par leur titulaire pour acheter le pain ou le journal, contribuent à alimenter l'économie présente



# LES MOTEURS DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

*Une analyse du modèle de  
développement*

# Structure des moteurs du développement du territoire

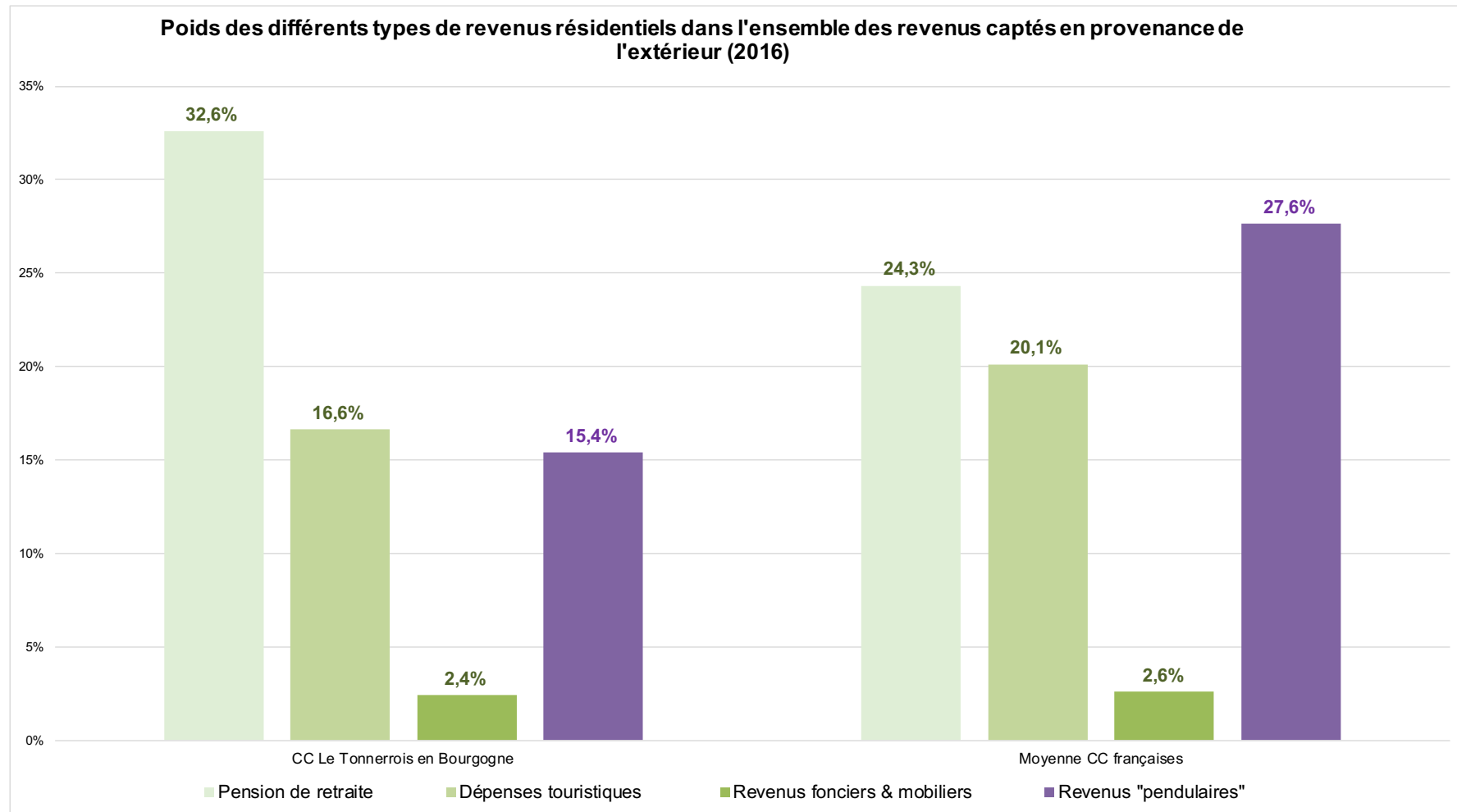


Source : Estimations Six d'après Insee (DADS, Recensement, CLAP), Ministère du Tourisme, Direction Générale des Impôts

L'analyse de la structure des moteurs du développement du territoire révèle :

- une sur-représentation significative des revenus productifs exportateurs dans l'ensemble des revenus captés au regard de la moyenne des communautés de communes françaises ;
- une très nette sur-représentation des revenus publics au regard de la moyenne qui atteste de la forte dépendance de l'économie locale à l'économie publique ;
- une nette sur-représentation des transferts sociaux qui suggère en première analyse que la situation sociale locale demeure défavorable ;
- une forte sous-représentation des revenus résidentiels.

# Structure des moteurs du développement du territoire : zoom sur les revenus résidentiels



Source : Estimations Six d'après Insee (DADS, Recensement, CLAP), Ministère du Tourisme, Direction Générale des Impôts

La sous-représentation des revenus résidentiels s'explique par celle, très marquée, des dépenses touristiques et des pensions de retraite qui n'est pas compensée par la pourtant très nette sur-représentation des pensions de retraite. La composition des revenus résidentiels est le reflet d'un vieillissement très prononcé de la population locale et en creux du déficit d'attractivité touristique du territoire et de son relatif niveau d'enclavement (cf. le faible poids des revenus pendulaires qui atteste de la faible articulation de celui-ci avec les territoires voisins proches).

# Le modèle de développement du territoire : un modèle « productif-public-social-retraite »

La structure des moteurs du développement du territoire laisse transparaître un modèle de développement de type « productif-public-social-retraite » symptomatique :

- d'une érosion substantielle de la base productive du territoire (industrielle et agricole, cf. page 17) ;
- d'une forte dépendance à l'économie publique ;
- d'un accroissement des difficultés sociales pour partie lié aux destructions d'emplois dans la sphère productive concurrentielle ;
- d'un vieillissement très prononcé de la population résidente.

Ce modèle est tout à fait emblématique d'un grand nombre de territoires du nord et de l'est de la France, anciens bastions industriels, qui ont dû affronter les affres de la désindustrialisation à partir des années 60-70. Avec l'effondrement de leurs forces productives concurrentielles, l'industrie en tête, leur niveau de cohésion sociale s'est détérioré, les rendant de plus en plus dépendant des revenus sociaux. Affecté d'un vieillissement prononcé de sa population, les pensions de retraite constituent le principal levier de captation de revenus pour le territoire le rendant encore plus dépendant des mécanismes de socialisation.

En creux, ce modèle est le reflet de la faible attractivité touristique du territoire et de son relatif enclavement. La faiblesse de ses revenus pendulaires signifie effectivement que le développement de ce dernier est relativement peu « arrimé » aux territoires voisins, notamment l'agglomération d'Auxerre et la métropole de Dijon, plus lointaine.

Les modalités de fonctionnement macro-économique du territoire, très largement assises sur les mécanismes de socialisation – revenus publics, sociaux et pensions de retraite – apparaissent nettement déséquilibrées et assez peu porteuses d'un point de vue social.

Si le territoire ne parvenait pas à relancer sa dynamique productive concurrentielle et à stimuler son attractivité résidentielle (dans ses dimensions démographique, touristique et pendulaire), il risquerait de s'enfermer dans une trajectoire de développement exclusivement assise sur les mécanismes de socialisation. C'est donc le spectre de la « trappe à socialisation » qui planait sur lui avant la crise. Or si avec celle-ci, ce modèle hyper-socialisé semble constituer un bon amortisseur (i.e. les pensions de retraites et les revenus publics n'ont pas été impactés), on peut douter qu'il offre toutes les conditions du rebond. La crise actuelle semble donc accentuer ce risque à moyen terme.



## Qu'est qu'un modèle de développement territorial ?

*L'observation de la structure des moteurs du développement – c'est à dire du poids relatif de leurs différents revenus captés – permet d'appréhender leurs modalités de fonctionnement macro-économique en termes de modèle de développement.*

*L'identification des modèles de développement des territoires s'effectue en fonction du niveau de surreprésentation de tel et/ou tel type de revenus dans le processus de captation de richesses au regard d'une moyenne de « référence ». Par exemple, une communauté d'agglomération de la région marquée par une surreprésentation de ses revenus « pendulaires » au regard de la moyenne de l'ensemble des communautés d'agglomération françaises présentera un modèle de développement dit « pendulaire ». Pour une communauté de communes présentant une double surreprésentation de ses revenus productifs exportateurs et sociaux au regard de la moyenne des communautés de communes françaises, on dira que son modèle de développement est « productif-social » ...*

*Bien qu'en apparence relativement technique, voire jargonante, (cf. l'intitulé à rallonge de certains modèles) et bâtie sur un certain nombre de conventions, cette approche présente l'avantage de proposer :*

- une représentation synthétique et immédiate du fonctionnement macro-économique local des territoires ;
- une vision transversale et systémique de leur fonctionnement qui dépasse l'approche sectorielle classique de type agriculture – industrie – service ;
- un schéma d'analyse propice au déploiement d'une réflexion prospective permettant d'appréhender les évolutions probables du territoire à moyen terme grâce aux éléments de connaissance dont on dispose sur le comportement général des modèles de développement territoriaux.

*Connaître le modèle de développement de son territoire permet ainsi d'identifier de manière très efficace les grands enjeux qui l'affectent et de poser les bases d'une réflexion stratégique de premier niveau. Au-delà, ce type d'approche permet également de créer un langage commun et partagé propice à l'émergence d'un climat consensuel au sein d'un système local d'acteurs qui rend plus aisé le passage de la réflexion à l'action.*

# Analyse détaillée des revenus « pendulaires » : captation et évation de masse salariale

## Pourquoi recourir à l'analyse des transferts de masse salariale liés aux pratiques pendulaires des actifs en emploi ?

Pour au moins trois raisons essentielles :

- Parce que d'une part, les transferts de masse salariale liés aux pratiques pendulaires des actifs prennent une large part dans le processus de construction de la richesse des territoires ;
- D'autre part, parce qu'ils jouent un rôle pivot en matière de solidarité territoriale ;
- Enfin, parce que leurs rôles, pourtant essentiels pour le bon fonctionnement de nos territoires, demeurent trop largement méconnus des acteurs publics territoriaux.

Précision : les transferts évalués ici sont uniquement franco-français. Ils ne tiennent pas compte, contrairement aux revenus « pendulaires » évalués plus haut, des revenus transfrontaliers.

## Evasion et captation de masse salariale (nette) liées aux mobilités pendulaires des actifs en 2016 (en millions d'€)

	Evasion (-)	Captation (+)	Solde
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	28 163 675	44 805 956	16 642 282

Source : Insee – DADS

Lecture : Le territoire redistribue 28,2 millions d'€ de masse salariale aux autres intercommunalités et en capte 44,1 millions en provenance de celles-ci...

L'analyse des transferts de masse salariale liés aux mouvements pendulaires domicile-travail indique que le territoire :

- redistribue 28,2 millions d'euros de masse salariale parce qu'une partie de ses emplois est occupée par des actifs qui résident hors de son périmètre ;
- capte 44,8 millions d'euros de masse salariale en envoyant une part de ses actifs travailler en dehors de son périmètre ;
- soit un solde positif de 16,7 millions d'euros.

## Liste des intercommunalités avec lesquelles le territoire enregistre les transferts de masse salariale les plus significatifs en 2016 (en millions d'€)

	Evasion en direction de...		Captation en provenance de...
CC du Chaourçois et du Val d'Armanche	4,5 €	CA de l'Auxerrois	12,1 €
CA de l'Auxerrois	4,2 €	CC Chablis, Villages et Terroirs	5,9 €
Chablis, Villages et Terroirs	4,0 €	CC Serein et Armanche	5,7 €
CC Serein et Armanche	3,8 €	Métropole du Grand Paris	4,0 €
CC du Serein	2,1 €	CC du Montbardois	3,7 €
CC du Montbardois	1,8 €	Dijon Métropole	2,1 €
CC du Pays Châtillonnais	1,5 €	CC Avallon, Vézelay, Morvan	1,3 €
Dijon Métropole	1,1 €	CC du Chaourçois et du Val d'Armanche	1,2 €
CC Avallon, Vézelay, Morvan	0,8 €	CC du Serein	1,1 €
CA Troyes Champagne Métropole	0,6 €	CC du Pays Châtillonnais	1,1 €
CA du Grand Sénonais	0,6 €	CC de l'Agglomération Migennoise	1,0 €
...	...	...	...

Source : Insee – DADS

Lecture : Le territoire redistribue 4,5 millions d'€ de masse salariale en direction de la CC du Chaourçois et capte 12,1 millions d'€ en provenance de la CA de l'Auxerrois...

Ces transferts s'organisent préférentiellement :

- pour la captation : en provenance de la CA d'Auxerre et dans une moindre mesure de la CC Chablis, Villages et Terroirs et la CC Serein et Armanche ainsi que de la Métropole du Grand Paris (4 millions) ;
- pour l'évasion : en direction CC du Chaourçois et du Val d'Armanche, la CA de l'Auxerrois et la CC Chablis, Villages et Terroirs.

# Les effets de la consommation locale sur l'emploi

Une fois déterminées les modalités de captation de revenu du territoire, il apparaît tout aussi nécessaire, nous l'avons signalé en introduction, d'évaluer si ces flux de revenus captés sont plus ou moins bien redistribués dans ses circuits économiques locaux pour stimuler son économie présenteielle.

L'analyse des indicateurs relatifs aux effets de la consommation sur l'emploi présentiel révèle :

- un potentiel de captation de richesses bien inférieur à la moyenne observée dans les communautés de communes françaises ;
- une propension locale à consommer nettement supérieure à la moyenne qui suggère que le territoire est sujet à une faible évasion commerciale (c'est peut-être là un des avantages de son relatif enclavement) ;
- une densité en emplois présentsiels légèrement inférieure à la moyenne.

Le territoire bénéficie d'un système de consommation qui fonctionne de manière sous-optimale en raison de sa faible capacité à capter du revenu qui n'est pas totalement compenser par la bonne propension locale à consommer.

En tendance, nous verrons dans les pages qui suivent que le territoire a profité d'une très faible montée en puissance de la consommation depuis les années 70 et que celle-ci s'est littéralement effondrée depuis la crise financière de 2008.

## Le fonctionnement du système de consommation locale (2016)

	Captation de richesses (en € / hab.)	Propension locale à consommer (en € / emploi présentiel)	Densité en emplois présentels (emplois présentsiels / 100 hab.)
CC Le Tonnerrois en Bourgogn	17 675 €	204 486 €	8,6
Moyenne CC françaises	20 856 €	264 631 €	8,9

Source : Estimation Six d'après Insee (DADS, Recensement, CLAP), Ministère du Tourisme et Direction Générale des Impôts

### Méthode : analyser les effets de la consommation sur les emplois présentsiels

*Rappel : les emplois de proximité sont les emplois dont le dynamisme ne dépend que de la consommation locale. Ils appartiennent à des secteurs d'activité aussi divers que la boulangerie, la charcuterie, la santé (médecins généralistes ou spécialistes...), le taxi, le cinéma, la vente de vêtements au détail...*

*La problématique de la consommation, pourtant abondamment traitée à l'échelle macro-économique (tant par les experts que par les acteurs publics) est systématiquement mise de côté à l'échelon territorial. En dehors des enquêtes non systématiques réalisées par les Chambres de commerce, aucune statistique n'existe sur le sujet au niveau des territoires. Pour cette raison, nous sommes contraints d'élaborer nous-mêmes les indicateurs utiles à son traitement et à son analyse.*

Trois indicateurs ont pu être élaborés :

- le **potentiel de captation de richesses** : cet indicateur permet d'appréhender le degré d'attractivité d'un territoire à travers sa capacité à capter de la richesse à l'extérieur de son périmètre. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés (revenus productifs exportateurs, revenus publics, revenus sociaux et revenus résidentiels) à la population résidente. Plus l'indicateur est important, plus cela signifie que le potentiel de captation est élevé ;

- l'**effet multiplicateur ou propension à consommer localement** : cet indicateur permet d'appréhender le degré de redistribution des revenus captés à l'extérieur d'un territoire dans son économie locale ; autrement dit la propension à consommer localement. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés à l'extérieur (revenus productifs exportateurs, revenus publics, revenus sociaux et revenus résidentiels) au nombre d'emplois présentsiels. Exprimé en euros, l'effet multiplicateur peut se lire comme le volume de revenus captés nécessaire pour la création d'un emploi présentiel supplémentaire. Plus complexe dans sa lecture que l'indicateur précédent, il doit se lire « à l'envers » : plus il est élevé, plus cela signifie que la propension locale à consommer est faible et inversement ;

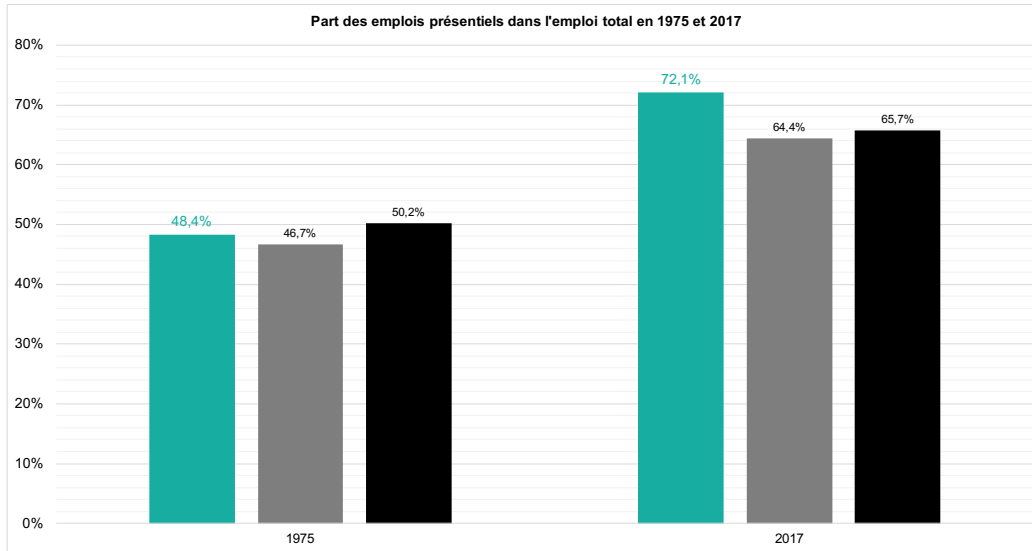
- le **taux de couverture en emplois présentsiels** : cet indicateur permet de mesurer la densité en emplois présentsiels sur un territoire donné. Il est calculé en rapportant le nombre d'emplois présentsiels à la population résidente.



# DYNAMIQUE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

*Structure de spécialisation et capacité de  
résilience du tissu productif*

# Dynamique de l'emploi par sphères productive concurrentielle et présenteielle



Le profil du tissu économique local s'est profondément transformé depuis les années 70 :

- doté d'un profil économique à dominante productive concurrentielle dans les années 70 (cf. la part d'emplois présentsiels inférieure à la moyenne de province en 1975), le territoire dispose d'une orientation économique explicitement présenteielle aujourd'hui, et ce de manière nettement plus prononcée qu'en moyennes ;
- cette transformation du profil économique local sur le temps long est le produit d'une montée en puissance de la consommation locale pourtant très lente (cf. la progression très inférieure des emplois présentsiels au regard des tendances) combinée à un véritable effondrement des emplois productifs concurrentiels (une division par 2 sur la période).

On relèvera qu'en raison de son dynamisme modéré, la sphère présenteielle n'a pu qu'à peine amortir les pertes d'emplois productifs concurrentiels, sans doute portées par la désindustrialisation et la fonte des emplois agricoles.

En 2017, le territoire dispose de beaucoup moins d'emplois qu'il n'en avait en 1975 : il a perdu 2 066 emplois, soit une baisse de - 27,2 % contre une hausse de 4,1 % en Bourgogne Franche Comté et 24,3 % en France de province.

**Définition** : la partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et productive concurrentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les **activités présenteielles** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes sur le territoire. Les **activités productives concurrentielles** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors du territoire et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

## Mise en perspective de l'évolution des emplois de la sphère productive concurrentielle et présenteielle entre 1975 et 2017

	Sphère productive		Sphère présenteielle		Total	
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	-2 382	-60,6%	315	8,6%	-2 066	-27,2%
Bourgogne-Franche-Comté	-166 631	-30,4%	208 773	43,4%	42 143	4,1%
Province	-1 153 834	-14,3%	5 079 252	62,5%	3 925 417	24,3%

Source : Insee – Recensement de la population

# Capacité de résilience du tissu productif depuis l'entrée en vigueur de la « Grande récession » en 2008

Le territoire a enregistré des performances de création d'emplois salariés privés extrêmement négatives durant la « Grande récession » (entre 2007 et 2019) dans un contexte régional il est vrai tout à fait défavorable mais national qui s'est révélé in fine porteur. Il a perdu 1 362 emplois salariés privés, soit une baisse de - 39 % de ses effectifs salariés privés en seulement 12 ans !

De manière plus détaillée, on pourra observer que :

- entre 2007 et 2009, période de réduction brutale de l'emploi salarié privé en France liée au démarrage de la crise financière internationale, le territoire a subi un choc d'une rare violence. Il enregistre une véritable hémorragie de ses effectifs salariés privés (- 12 % contre - 4,9 % dans la région et - 3,3 % en moyenne en province) ;
- entre 2009 et 2011, période de reprise macro-économique, le territoire enregistre une évolution contra-cyclique : il perd à nouveau de l'emploi dans un contexte tant régional que national plutôt porteur ;
- entre 2011 et 2014, nouveau cycle récessif impulsé par la crise des dettes souveraines et qui s'est traduit au niveau macro-économique par une baisse sensible de l'emploi, le territoire apparaît à nouveau très exposé : il perd des emplois à un rythme à nouveau très soutenu et subit un choc bien plus intense que dans la région et en province ;
- entre 2014 et 2019, période de redémarrage macro-économique, le territoire ne tire aucun profit de la reprise. Il continue de perdre des emplois à un rythme considérable : -13,8 % dans un contexte régional et surtout national dynamique.

## Mise en perspective de l'évolution de l'emploi salarié privé du territoire avec les moyennes régionale et de Province entre 2007 et 2019

	2007-2009		2009-2011		2011-2014		2014-2019		2007-2019	
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	-418	-12,0%	-114	-3,7%	-488	-16,5%	-342	-13,8%	-1 362	-39,0%
Bourgogne-Franche-Comté	-35 220	-4,9%	4 596	0,7%	-26 329	-3,8%	11 489	1,7%	-45 464	-6,3%
Province	-435 763	-3,3%	199 242	1,6%	-177 280	-1,4%	781 062	6,1%	367 261	2,8%

Source : Urssaf

# Les déterminants du comportement du tissu productif depuis l'entrée en vigueur de la « Grande récession » : effet de structure ou effet local ?



## Définition : l'effet local

Il est possible de décomposer l'évolution de l'emploi à l'échelle des territoires en une composante structurelle et une composante locale.

La **composante structurelle ou effet de structure** renvoie aux effets générés par la structure de spécialisation du tissu économique sur ses performances en matière de création d'emplois. Un territoire spécialisé par exemple dans des secteurs d'activité peu porteurs sur le plan macro-économique aura une probabilité plus élevée a priori d'enregistrer des mauvaises performances de création d'emplois et inversement pour celui plutôt spécialisé dans des secteurs d'activité porteurs. L'effet de structure se calcule en imputant à chaque secteur d'activité des communautés l'évolution qu'il a connu au niveau national. Le résultat obtenu permet d'évaluer l'évolution de l'emploi qu'aurait dû enregistrer le territoire si tous ses secteurs d'activité s'étaient comportés comme au niveau national.

La **composante locale ou effet local** regroupe l'ensemble des effets liés aux spécificités du territoire. L'effet local se calcule par différence entre l'évolution réelle observée et l'effet structurel. Il est aussi appelé pour cette raison effet résiduel. De nombreux facteurs, difficilement quantifiables, se cachent derrière l'effet local, particulièrement les dynamiques de coopération ou de coordination entre acteurs économiques et acteurs institutionnels qui lorsqu'elles sont activées, peuvent favoriser comme l'ont montré Denis Carré et Nadine Levratto, l'émergence de véritables écosystèmes économiques territoriaux plus performants. Mais aussi le niveau de qualification de la population active, la présence de centres d'innovation, le niveau d'aménités... sont autant de facteurs explicatifs qui peuvent composer l'effet local.

Au-delà de la sensibilité du tissu productif aux cycles économiques, deux facteurs peuvent être mis en évidence pour expliquer ses performances de créations d'emploi : son orientation sectorielle (effet de structure) et ses ressources propres (effet local).

Il apparaît à la lecture des données ci-dessous que l'orientation économique du tissu productif demeure nettement défavorable. L'effet de structure indique que si ses secteurs d'activité s'étaient comportés comme au niveau national, l'évolution de l'emploi entre 2007 et 2019 aurait été de - 5 %. C'est bien sur très loin de - 39 % observés dans la réalité. Cela démontre que la structure de spécialisation du tissu économique n'explique pas à elle seule les très mauvaises performances économiques du territoire. Ce sont ses spécificités qui sont ici en cause et qui sont englobées ici sous le terme générique d'effet local. Or ce dernier apparaît extrêmement négatif (- 34 %), attestant que le territoire demeure nettement moins performant que ce que l'on aurait pu attendre compte tenu de sa structure de spécialisation économique.

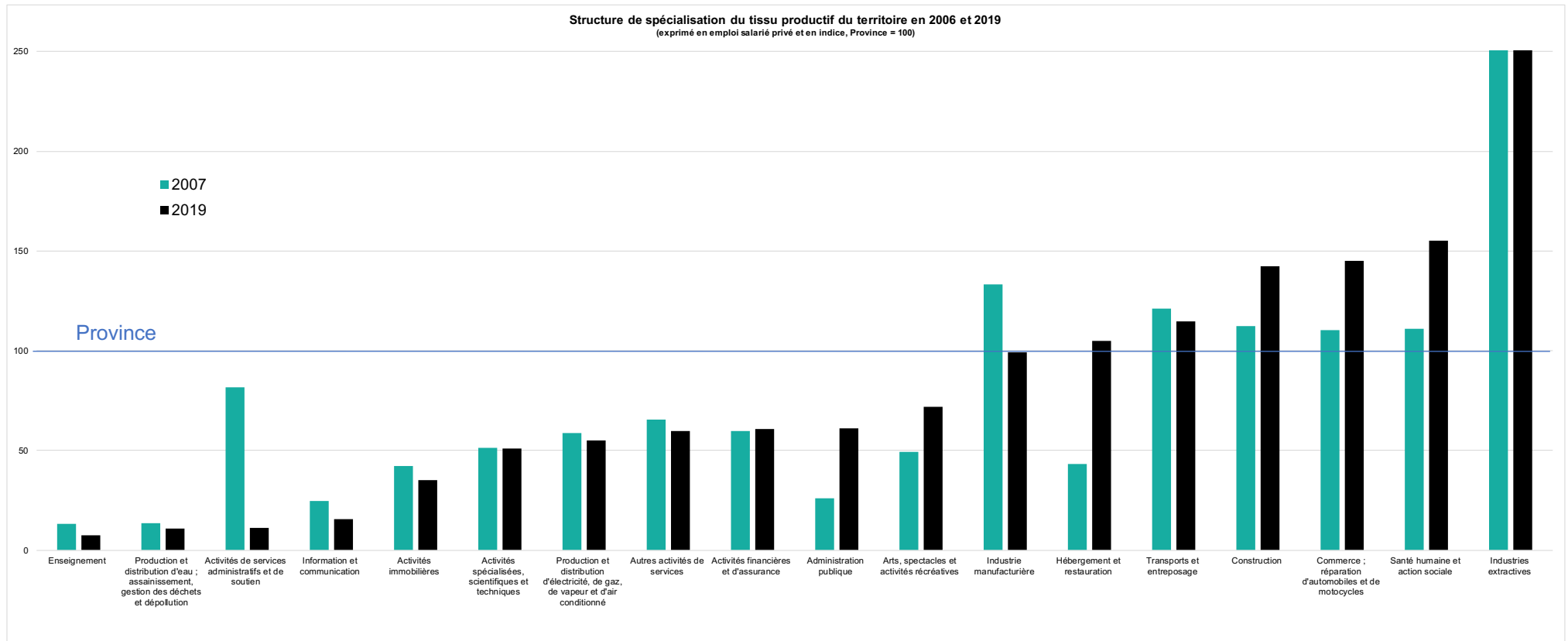
Si l'analyse quantitative ne permet pas d'identifier précisément ce qui se cache derrière l'effet local, il est possible qu'il soit le produit, comme l'ont démontrés les économistes Denis Carré et Nadine Levratto, d'une faible capacité de coordination des acteurs économiques et institutionnels locaux et de mise en synergie et réseau des entreprises locales. Compte tenu de son intensité particulièrement négative, il révèle ici très probablement la tenue d'événements singuliers et violents propres au territoire comme la fermeture ou la délocalisation d'une voire de plusieurs entreprises durant la période étudiée. La faiblesse de l'écosystème économique local ne peut à elle seule expliquer de telles performances. Et bien sûr, d'autres facteurs peuvent être déterminants comme le niveau de formation de la population, la présence ou l'absence de centre d'innovation ... Il apparaît en tout cas fondamental d'explorer cette question avec les acteurs du territoire pour d'une part tenter de comprendre les motifs de cet effet local et surtout identifier des pistes d'action qui permettront de le redresser. Cette question apparaît d'autant plus stratégique que l'effet local a constitué un puissant facteur de résilience à la crise en 2020 et qu'il demeurera une condition essentielle du rebond dans les mois et années qui viennent.

## Evaluation de la composante structurelle et locale de l'évolution de l'emploi salarié du privé du territoire entre 2007 et 2019 (en %)

	Evolution observée		Effet de structure		Effet local	
CC Le Tonnerrois en Bourgog	-1 362	-39,0%	-176	-5,0%	-1 186	-34,0%

Source : Calculs Six d'après URSSAF

# La structure de spécialisation du tissu économique local



Source : Calculs d'après URSSAF

Lecture : Lorsque l'indice est supérieur à 100, cela signifie que le secteur d'activité est spécialisé au regard de la moyenne de référence et inversement

L'analyse plus fine de l'orientation sectorielle du tissu économique montre que celui-ci est spécialisé dans six secteurs d'activité :

- *Industries extractives*, secteur marqué par une très forte spécialisation mais qui pèse peu d'emplois salariés privés (70 en 2019) ;
- *Santé humaine et action sociale*, secteur d'activité semi-marchand, qui s'est développé sur l'ensemble des territoires français ces 15 dernières années et dont le niveau de spécialisation est en forte croissance localement ;
- *Commerce ; réparation d'automobiles et de motos*, dont le niveau de spécialisation, en forte hausse, traduit le rôle clef de la consommation dans la dynamique économique locale ;
- *Construction*, dont le niveau de spécialisation a cru sensiblement entre 2007 et 2019 en dépit d'une réduction drastique des effectifs salariés ;
- *Transports et entreposage*, dont le niveau de spécialisation est resté plutôt stable sur la période ;
- *Hébergement et restauration* qui, grâce à une très forte dynamique, a acquis le statut de secteur de spécialisation entre 2007 et 2019.

On notera à l'inverse que le secteur *Industrie manufacturière* a perdu son statut de secteur de spécialisation en raison d'un véritable effondrement de ses effectifs (cf. infra).

# Évolution de l'emploi par grands secteurs d'activité depuis 2007

## Mise en perspective de l'évolution des secteurs d'activité du territoire entre 2007 et 2019

	2007-2019	2007-2019 (en %)	Province 2007-2019	Province 2007-2019 (en %)
Hébergement et restauration	55	79,7%	139 896	24,1%
Administration publique	2	18,2%	-22 708	-14,9%
Santé humaine et action sociale	0	0,0%	235 468	20,0%
Arts, spectacles et activités récréatives	0	0,0%	24 539	15,1%
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-2	-50,0%	6 406	6,0%
Enseignement	-5	-62,5%	20 656	9,4%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-8	-44,4%	-351	-0,3%
Information et communication	-11	-55,0%	58 488	20,0%
Activités immobilières	-12	-57,1%	-23 299	-12,9%
Activités financières et d'assurance	-24	-37,5%	12 726	3,3%
Autres activités de services	-25	-43,1%	14 098	4,4%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-28	-30,4%	116 740	17,9%
Industries extractives	-49	-41,2%	-6 759	-28,1%
Construction	-115	-31,2%	-106 350	-8,9%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-136	-20,1%	39 918	1,8%
Transports et entreposage	-141	-43,7%	-468	0,0%
Activités de services administratifs et de soutien	-260	-90,9%	167 096	13,1%
Industrie manufacturière	-603	-61,9%	-368 878	-13,9%
<b>Total</b>	<b>-1 362</b>	<b>-39,0%</b>	<b>307 218</b>	<b>2,4%</b>

Source : URSSAF

Seuls deux secteurs d'activité ont bénéficié d'une progression de leurs effectifs salariés entre 2007 et 2019 à l'échelle du territoire :

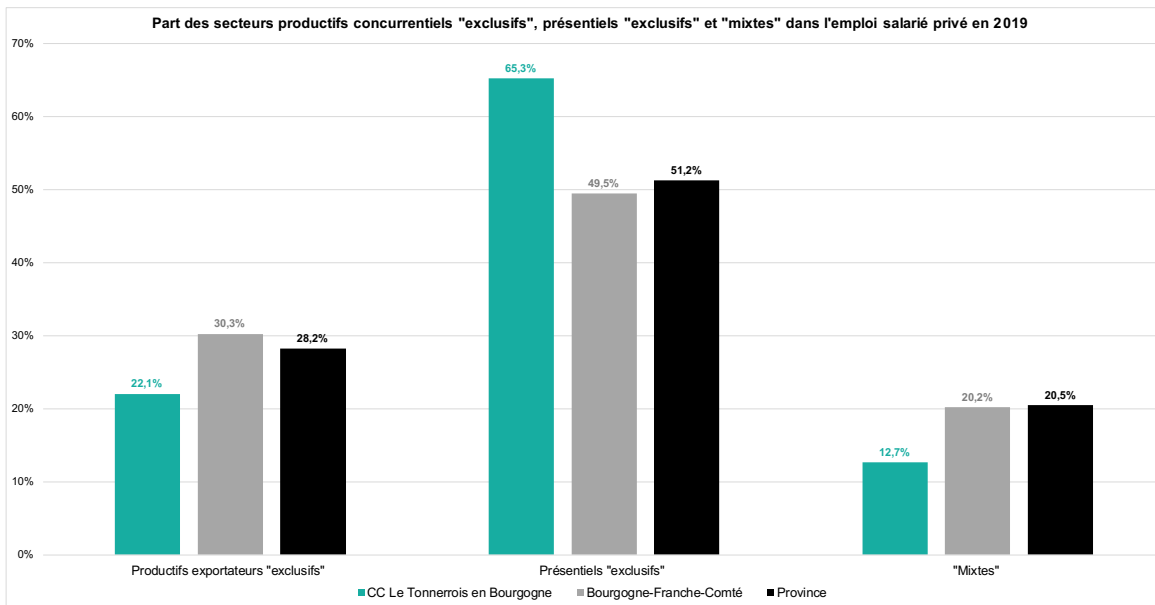
- Hébergement et restauration a créé 55 emplois salariés privés, soit une progression nettement supérieure à la tendance observée au niveau national ;
- Administration publique, dont la progression n'apparaît pas significative en valeur absolue (2 emplois créés).

Deux secteurs d'activité sont restés stables : Santé humaine et action sociale et Arts et spectacle et activités récréatives (respectivement 360 et 22 emplois salariés privés). Et quatorze secteurs d'activité sont en revanche en perte de vitesse. Parmi ces secteurs d'activité, 5 ont perdu plus de 100 emplois :

- Industrie manufacturière qui a perdu 603 emplois soit une baisse de - 61,9 % contre - 13,9 % en Province. Une division par plus de deux des effectifs locaux !
- Activités de services administratifs et de soutien qui a perdu 260 emplois et est passé de 286 à 26 emplois salariés privés, soit une presque disparition du secteur (- 90,9 % de baisse !)
- Transports et entreposage qui a perdu 141 emplois, soit une baisse très intense (- 43,7 %) dans un contexte national en stagnation ;
- Construction, principal secteur de spécialisation du territoire, qui a créé 37 emplois dans un contexte national pourtant particulièrement défavorable (- 8,9 % de baisse) ;
- Commerce, réparation d'automobiles et motocycles qui a perdu 136 emplois, soit une baisse très intense dans un contexte plutôt haussier et qui atteste d'un véritable essoufflement de la consommation locale avant la crise du Covid ;
- Construction, qui a perdu 115 emplois, soit là encore une baisse très intense et plus marquée que celle observée en moyenne au niveau national.

# Les secteurs d'activité « mixtes » : des secteurs d'activité tournés à la fois vers un marché local et extérieur

**Méthode :** la lecture de la structure de spécialisation du tissu productif que nous donne la grille de lecture proposée par l'Insee à partir du découpage en sphères présentielle et productive recèle un certain nombre de biais. Effectivement, il existe tout une gamme de secteurs d'activité dont le marché peut potentiellement être local et extérieur au territoire. C'est ce que nous appelons les secteurs « mixtes » (cf. en annexe la liste des secteurs d'activité classés comme mixte). Or il est intéressant de travailler sur les secteurs mixtes à double titre : d'une part leur identification implique mécaniquement une diminution de la sphère présentielle et productive (au sens de l'Insee) et d'autre part, elle nous permet d'identifier les potentialités de montée en gamme des tissus productifs locaux (c'est-à-dire des secteurs d'activité dont le marché pourrait s'étendre du local vers l'extérieur).



Source : Calculs Six d'après Urssaf

Le poids des secteurs d'activité dits « mixtes », c'est-à-dire potentiellement tournés à la fois vers un marché local et extra-local, apparaît nettement plus faible à l'échelle du territoire qu'en moyennes en Bourgogne Franche Comté et en Province. Le profil économique du territoire apparaît assez nettement présentiel dans la mesure où la part de ses emplois productifs concurrentiels « exclusifs » demeure elle aussi très inférieure aux standards régional et national.

En dynamique, plusieurs faits sautent aux yeux :

- nettement sous-représentés localement et plutôt dynamiques au niveau national, les secteurs « mixtes » s'effondrent littéralement dans le territoire. Ils ont perdu 645 emplois sur la période, soit un rythme baissier très intense (- 70,5 %) ;
- les secteurs présentiels « exclusifs », eux-aussi plutôt moteurs au niveau national car boostés par une consommation constante et peu affectée par la « Grande récession », sont en berne. Ils perdent 191 emplois dans un contexte régional également à la baisse (- 3 %) mais national très porteur. Voilà une tendance qui vient corroborer notre hypothèse d'un essoufflement de la consommation locale ;
- les emplois productifs concurrentiels « exclusifs » baissent à un rythme également très soutenu. Cette dynamique s'inscrit dans le prolongement de celle qui affecte le territoire depuis les années 70 : l'érosion de sa base productive.

## Evolution des emplois salariés privés des secteurs productifs concurrentiels « exclusifs », présentiels « exclusifs » et « mixtes » entre 2007 et 2019 (en valeur et en %)

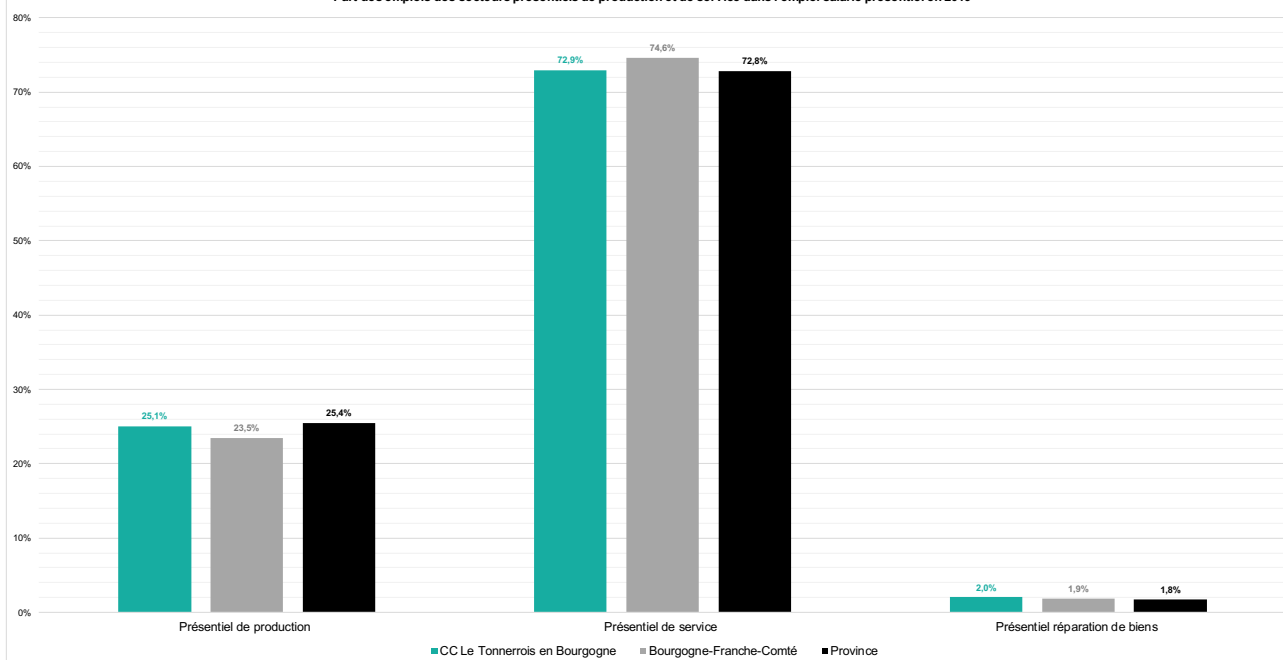
	Productifs concurrentiels "exclusifs"		Présentiels "exclusifs"		Mixtes	Total		
CC Le Tonnerrois en Bourg	-526	-52,8%	-191	-12,1%	-645	-70,5%	-1 362	-39,0%
Bourgogne-Franche-Comté	-38 466	-15,8%	-10 268	-3,0%	3 270	2,4%	-45 464	-6,3%
Province	-186 563	-4,8%	313 193	4,9%	180 588	7,3%	307 218	2,4%

Source : Calculs Six d'après URSSAF

# L'économie présenteielle : des secteurs d'activité tournés vers les services mais aussi la production

**Note :** la terminologie employée par l'Insee pour qualifier les secteurs d'activité de la sphère productive est génératrice d'une certaine confusion. Elle peut amener à penser que les secteurs d'activité de la sphère présenteielle demeurent exclusivement des secteurs de service (par opposition aux secteurs de production). Or bien évidemment, des secteurs d'activité de production sont recensés parmi les secteurs classés comme présenteiels. Pour ce motif, nous avons procédé à une décomposition de la sphère présenteielle en trois grandes fonctions : les secteurs présenteiels de service, les secteurs présenteiels de production et les secteurs présenteiels de réparation de biens. La liste de ces regroupements peut être consultée en annexe.

Part des emplois des secteurs présenteiels de production et de service dans l'emploi salarié présenteiel en 2019



Source : Calculs OPC d'après URSSAF

Contrairement à une idée largement répandue, les secteurs d'activité présenteiels ne se limitent pas qu'à des activités de service, notamment à la personne. Bon nombre d'entre eux, comme les secteurs de la construction par exemple, sont tournés vers la production et la vente de biens.

Le poids des secteurs présenteiels de production dans le territoire apparaît supérieur à la moyenne régionale mais plutôt conforme à la moyenne de Province. Ils ont enregistré une très forte baisse de leurs effectifs salariés privés durant la « Grande récession ».

Les secteurs présenteiels de services ont également enregistré d'importantes pertes d'emplois dans un contexte régional en légère baisse et national très porteur.

Les performances catastrophiques des secteurs présenteiels en termes de créations d'emplois salariés privés entre 2007 et 2019 dans le territoire s'explique ainsi par la très mauvaise dynamique des secteurs présenteiels de production et de service.

## Evolution des emplois salariés privés présenteiels par grande fonctions entre 2007 et 2019 (en valeur absolue et %)

	Présentiel de production		Présentiel de service		Présentiel de réparation de biens	
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	-81	-18,5%	-154	-12,9%	7	31,8%
Bourgogne-Franche-Comté	-5 447	-6,2%	-7 635	-2,8%	-115	-1,7%
Province	35 103	2,0%	244 052	5,1%	11 529	10,4%

Source : Calculs OPC d'après URSSAF



# L'agriculture : un secteur d'activité qui compte encore fortement

## Part des revenus agricoles dans l'ensemble des revenus captés par le territoire (2016)

Part des revenus agricoles dans l'ensemble des revenus captés

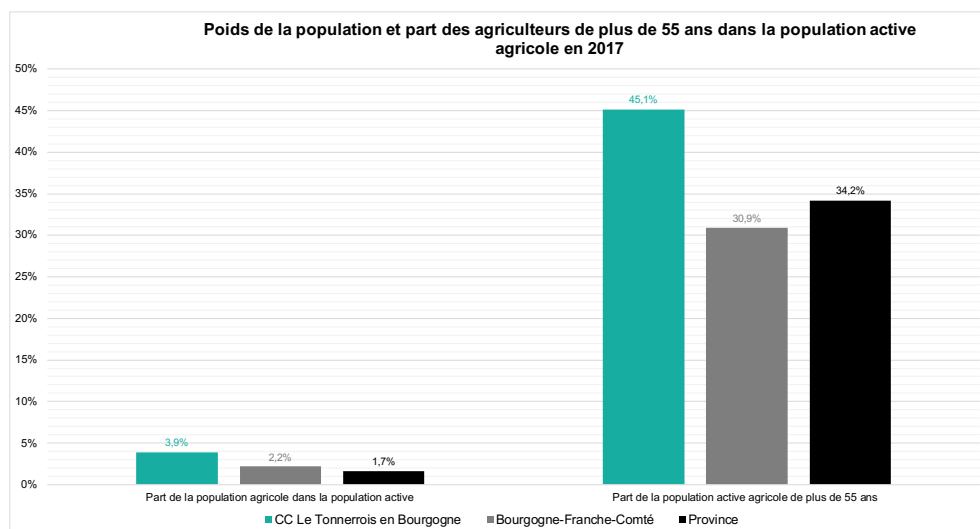
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	2,2%
Moyenne Communautés de communes	1,1%

Source : Estimations Six d'après Insee (DADS, Recensement, CLAP), Ministère du Tourisme, Direction Générale des Impôts

## Evolution de la population active agricole entre 1968 et 2016

	Population active agricole 1968	Population active agricole 2016	1968-2016	1968-2016 (en %)
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	1 052	263	-789	-75,0%
Bourgogne-Franche-Comté	150 464	27 588	-122 876	-81,7%
Province	2 396 112	392 687	-2 003 425	-83,6%

Source : Insee – Recensement de la population



Source : Insee – Recensement de la population

Secteur éminemment stratégique comme nous l'a rappelé la crise du Covid, l'agriculture pèse d'un poids encore particulièrement élevé dans l'économie locale.

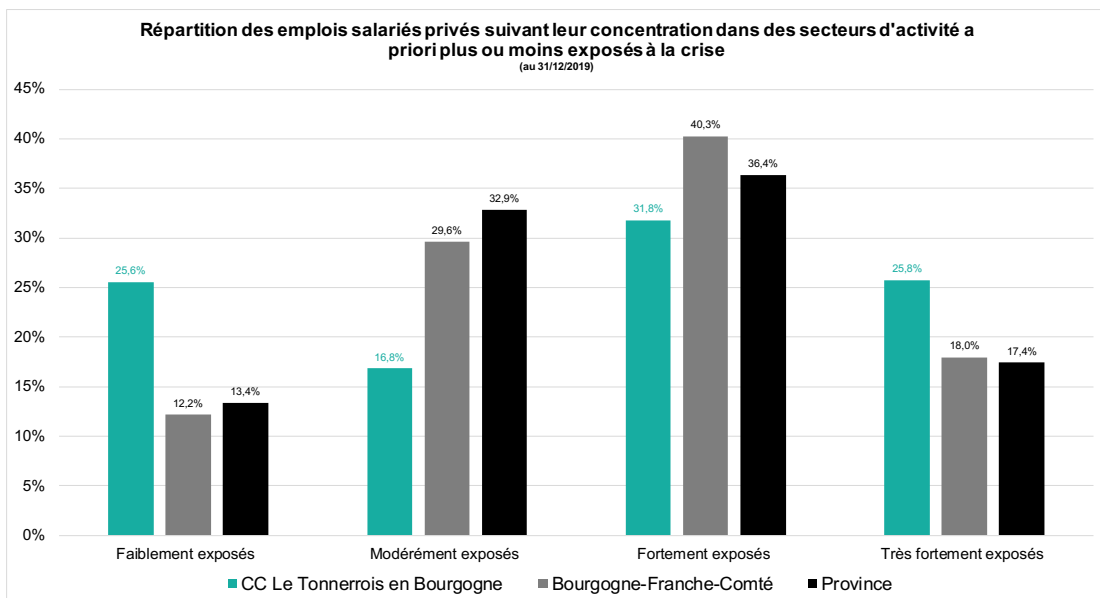
Tout d'abord au regard de sa contribution à la captation de revenus en provenance de l'extérieur (cf. supra pour des précisions méthodologiques). La part des bénéficiaires agricoles locales dans le processus de captation de revenus en provenance de l'extérieur apparaît effectivement très nettement supérieure à celle observée en moyenne dans les communautés de communes (2,2 % contre 1,1 % en moyenne dans les communautés de communes françaises).

Et si comme partout ailleurs, la population active agricole locale s'est littéralement effondrée depuis 1968, elle a opéré sa baisse à un rythme moins marqué qu'en moyennes dans la région et en province.

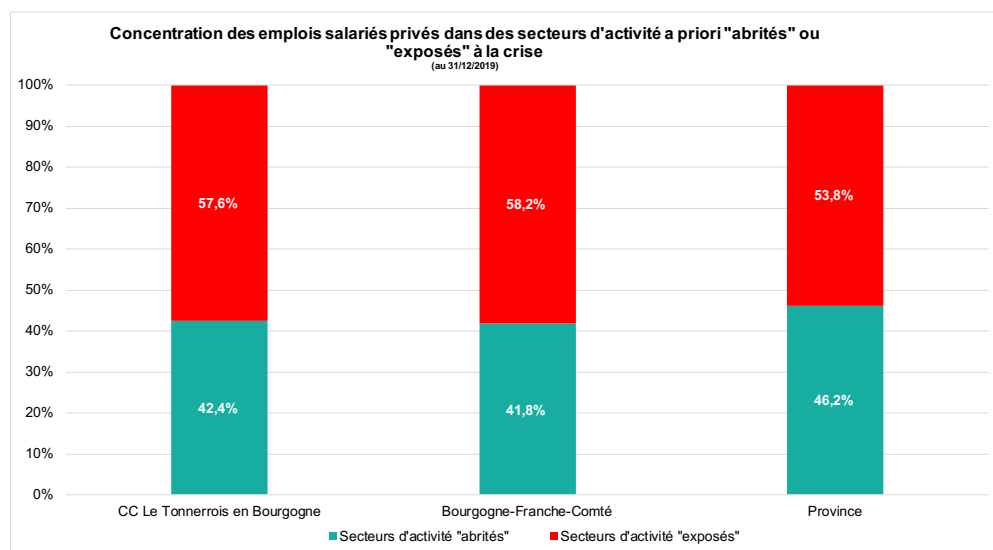
La part de la population active agricole est ainsi restée beaucoup plus importante localement (3,9 % contre 1,7 % en Province).

On notera cependant que la population active agricole du territoire demeure beaucoup plus impactée par le vieillissement qu'en moyennes : 45,1 % de sa population a plus de 55 ans contre 30,9 % dans la région et 34,2 % en Province.

# Le degré d'exposition du tissu productif marchand du territoire à la crise : une estimation à partir de la part des emplois salariés privés concentrés dans des secteurs d'activité exposés



Source : Estimations Six, AdCF et Olivier Bouba-Olga



Source : Estimations Six, AdCF et Olivier Bouba-Olga

## Méthode :

La classification des secteurs d'activité suivant leur degré d'exposition a priori à la crise a été établie et améliorée en continu depuis le début du premier confinement par Six, l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) et Olivier Bouba Olga.

Nous sommes partis de la nomenclature d'activité la plus fine (en 700 secteurs d'activité) et avons classé chaque secteur à partir des informations dont nous disposions (articles de presse, sites internet, études parues...) en 4 catégories : faiblement exposé, modérément exposé, fortement exposé et très fortement exposé. Nous avons ensuite calculé le volume d'emplois salariés privés concentrés dans les différents regroupements sectoriels au 31 décembre 2019 de façon à anticiper le possible degré d'exposition du tissu productif marchand des territoires à la crise (c'est-à-dire hors emplois publics).

Nous insistons sur le fait que cet exercice cherche à anticiper les éventuels impacts de la crise, d'où la notion de « degré d'exposition a priori », et en aucun cas à projeter un volume de pertes d'emplois.

Le tissu productif marchand du territoire apparaît très fortement exposé a priori à la crise compte tenu de la sa structure économique.

Le tissu productif local apparaît surexposé à la crise en raison de sa forte spécialisation dans des secteurs d'activité très fortement exposés. Inversement, il demeure pénalisé par la très faible part de ses emplois salariés privés concentrés dans des secteurs modérément exposés alors que la part de ses emplois concentrés dans des secteurs faiblement exposés apparaît élevée.

Ainsi, la part des emplois salariés privés concentrés dans des secteurs d'activité « abrités » (qui regroupent les secteurs faiblement et modérément exposés) apparaît inférieure à la moyenne de Province (42,4 % contre 46,2 %) quand celle des emplois concentrés dans des secteurs « exposés » (qui regroupent les secteurs d'activité fortement et très fortement exposés) apparaît nettement supérieure à celle-ci (50,6 % contre 53,8 %). On relèvera néanmoins que le tissu productif local apparaît un peu moins exposé qu'en moyenne dans la région.

Au regard de sa structure de spécialisation le tissu productif local marchand apparaissait plutôt exposé à la crise avant le démarrage de celle-ci. La mise à jour récente des données de l'Urssaf permet d'observer si le territoire a plutôt mieux résisté qu'attendu et a su faire preuve d'une certaine capacité de résilience (cf. page suivante).

## Les premiers impacts de la crise sur l'économie du territoire : évolution de l'emploi salarié privé entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020

Conformément aux simulations que nous avons réalisées, le tissu économique local a été sur-impacté par la crise du Covid 19. Entre le 31/12/2019 (c'est-à-dire juste avant le démarrage de la crise) et le 31/12/2020, le territoire a perdu 62 emplois salariés privés, soit une baisse de - 2,9 % sensiblement supérieure à celle observée en province (- 1,7 %). Le choc a donc une nouvelle fois été plus violent localement qu'en moyennes.

### Evolution de l'emploi salarié privé entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020

	31/12/2019	31/12/2020	Evo. 2019-2020	
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	2 137	2 075	-62	-2,9%
France	18 752 664	18 425 876	-326 788	-1,7%

Source : Urssaf

L'orientation sectorielle du tissu économique local est-elle le seul facteur responsable de ces mauvaises performances ? Comme lors de la période précédente, il n'en est rien (cf. supra les données sur l'effet de structure). Au regard de son effet de structure (- 0,2 %), le territoire présente même une orientation économique plutôt avantageuse face à la crise du Covid. C'est encore une fois son effet local, reflet de ses capacités propres, de ses spécificités, qui est le plus en cause. Il explique à lui seul presque l'intégralité des baisses d'emplois salariés privés sur la période.

### Evaluation de la composante structurelle et locale de l'évolution de l'emploi salarié privé du territoire entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020

	Evolution observée		Effet de structure		Effet local	
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	-62	-2,9%	-5	-0,2%	-57	-2,7%

Source : Calculs Six d'après URSSAF

## Les premiers impacts de la crise sur l'économie du territoire : évolution de l'emploi salarié privé par sphères d'activité entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020

La crise du Covid a principalement porté son effet sur les secteurs d'activité de proximité du territoire. Le ralentissement de la consommation semble avoir été très brutal localement comme en attestent les forts volumes de baisse (mais aussi leur intensité) enregistrés tant par les secteurs de proximité répondant à des besoins courants (qui regroupent la boulangerie, charcuterie...) que ceux répondant à des besoins de second ordre et qui s'adressent à une aire de marché plus vaste. A contrario, les secteurs d'activité exportateurs et plus concurrentiels ont été plutôt préservés : si les secteurs exportateurs rares ont enregistré une baisse intense de leurs effectifs, on notera que celle-ci demeure assez peu significative en valeur absolue. A contrario, les secteurs d'activité exportateurs plus communs (que l'on retrouve un peu partout dans les territoires) ont quant à eux enregistré une progression de leurs effectifs ; progression qui reste néanmoins là aussi assez peu significative en volume.

Ces tendances viennent nous rappeler à quel point la crise du Covid a non seulement généré une crise de la production (peu perceptible à ce stade dans le territoire) mais aussi une crise de la consommation. C'est d'ailleurs un des traits qui la distingue sensiblement de celle de 2008 qui n'avait que très peu impactée la dynamique de la consommation au niveau macro-économique.

### Evolution de l'emploi salarié privé par sphères d'activité entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020

	CC Le Tonnerrois en Bourgogne		France	
Secteurs de proximité - besoins courants des populations	-42	-3,3%	-133 634	-1,4%
Secteurs de proximité - besoins de 2nd ordre des populations	-22	-4,2%	-124 384	-2,3%
Secteurs exportateurs - communs	6	2,6%	-35 757	-1,4%
Secteurs exportateurs - rares	-4	-3,8%	-33 013	-2,7%
<b>Total</b>	<b>-62</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-326 788</b>	<b>-1,7%</b>

Source : D'après Urssaf et typologie Insee



LE NIVEAU DE  
DEVELOPPEMENT SOCIAL  
DU TERRITOIRE

*Une approche synthétique*

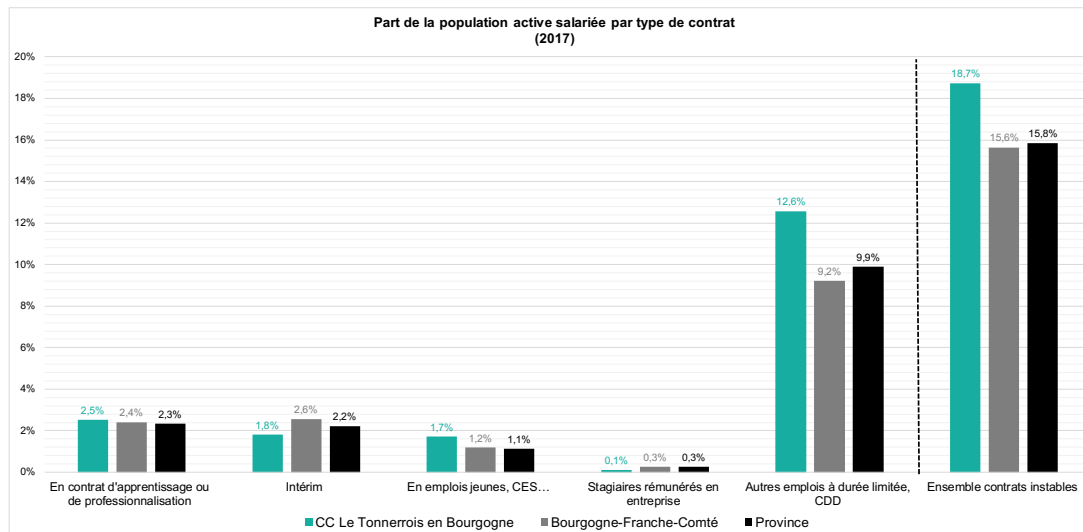
# La précarité de l'emploi dans le territoire

## Mise en perspective de la part des actifs occupés à temps partiel dans la population active en emploi en 2017

Part des actifs occupés à temps partiel	
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	16,9%
Bourgogne-Franche-Comté	17,9%
Province	17,9%

Source : Insee – Recensement de la population

La part des actifs en emploi à temps partiel apparaît inférieure localement aux moyennes de comparaison.

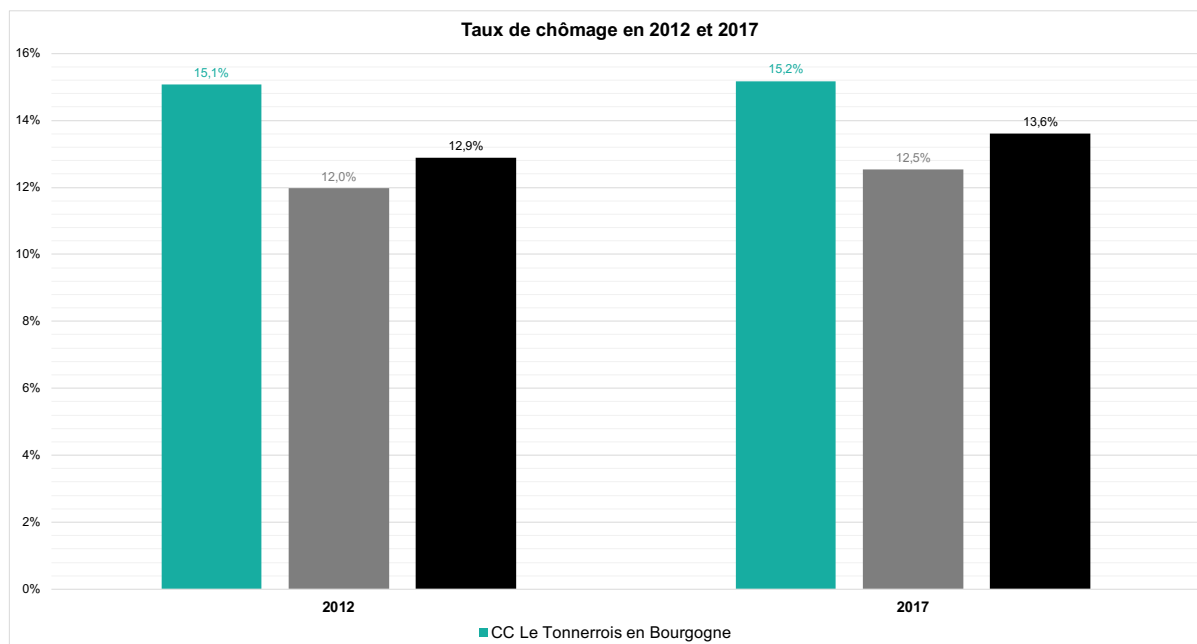


Source : Insee – Recensement de la population

Lecture : 14 % des actifs occupés salariés du territoire occupent un emploi « instable »

La proportion d'actifs en contrats instables demeure en revanche nettement supérieure aux moyennes régionale et de Province ; notamment en raison d'une sur-représentation significative des actifs en CDD et dans une moindre mesure en Emplois jeunes...

# Analyse synthétique du fonctionnement du marché du travail local



Source : Insee – Recensement de la population

Tant en 2012 qu'en 2017, le taux de chômage du territoire apparaît sensiblement supérieur à la moyenne régionale et de Province. Il est en revanche resté plutôt stable sur la période malgré un contexte économique local qui s'est pourtant très fortement dégradé.

Cette stagnation du taux de chômage est le produit d'une baisse significative du nombre de chômeurs qui s'explique non pas par le contexte économique mais par la dynamique démographique. L'effondrement de la population active sur la période apparaît comme le principal déterminant de cette situation de prime abord paradoxale.

## Mise en perspective de l'évolution de la population active et des chômeurs du territoire entre 2012 et 2017

	Population active		Chômeurs	
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	-621	-8,4%	-87	-7,8%
Bourgogne-Franche-Comté	-26 992	-2,1%	3 914	2,5%
Province	190 729	0,8%	195 599	6,4%

Source : Insee – Recensement de la population

# Analyse synthétique du fonctionnement du marché du travail local

## Mise en perspective de l'évolution des demandeurs d'emploi du territoire avec les moyennes régionale et de Province entre 2007 et 2019

	2007-2009		2009-2011		2011-2014		2014-2019		2007-2019	
CC Le Tonnerrois en Bourgogn	210	38,2%	170	21,4%	165	17,1%	-80	-7,1%	<b>500</b>	<b>90,9%</b>
Bourgogne-Franche-Comté	35 735	28,8%	6 505	3,9%	35 770	20,8%	1 260	0,6%	<b>84 910</b>	<b>68,4%</b>
Province	622 825	24,5%	184 820	5,6%	811 590	23,1%	193 230	4,5%	<b>1 966 270</b>	<b>77,3%</b>

Source : Dares

L'analyse de l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois produites à partir des données de la Dares corrobore l'analyse produite à partir de celles issues du Recensement. Si elle permet d'observer que la demande d'emploi de catégorie ABC (les demandeurs d'emploi de catégorie B et C sont des chômeurs qui ont un peu travaillé dans le mois) a progressé nettement plus rapidement localement qu'en moyennes entre 2007 et 2019, une baisse très intense de ces derniers a été observée durant l'épisode macro-économique de reprise entre 2014 et 2019 (période qui correspond plus ou moins à celle observée avec les données du Recensement).

Sur l'ensemble de la période, cette trajectoire s'explique notamment par la très forte progression de la demande d'emploi durant le cycle récessif impulsé par la crise de 2008 et celui de reprise entre 2009 et 2011. On relèvera que la hausse de la demande d'emploi a été plus contenue qu'en moyennes lors du cycle de reprise observé entre 2011 et 2014.



# Distribution du niveau de vie des ménages par catégorie de revenu (déciles)

**Définition :** Le **revenu disponible** correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, après abattement et redistribution. Il comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage et les différents revenus de transfert.

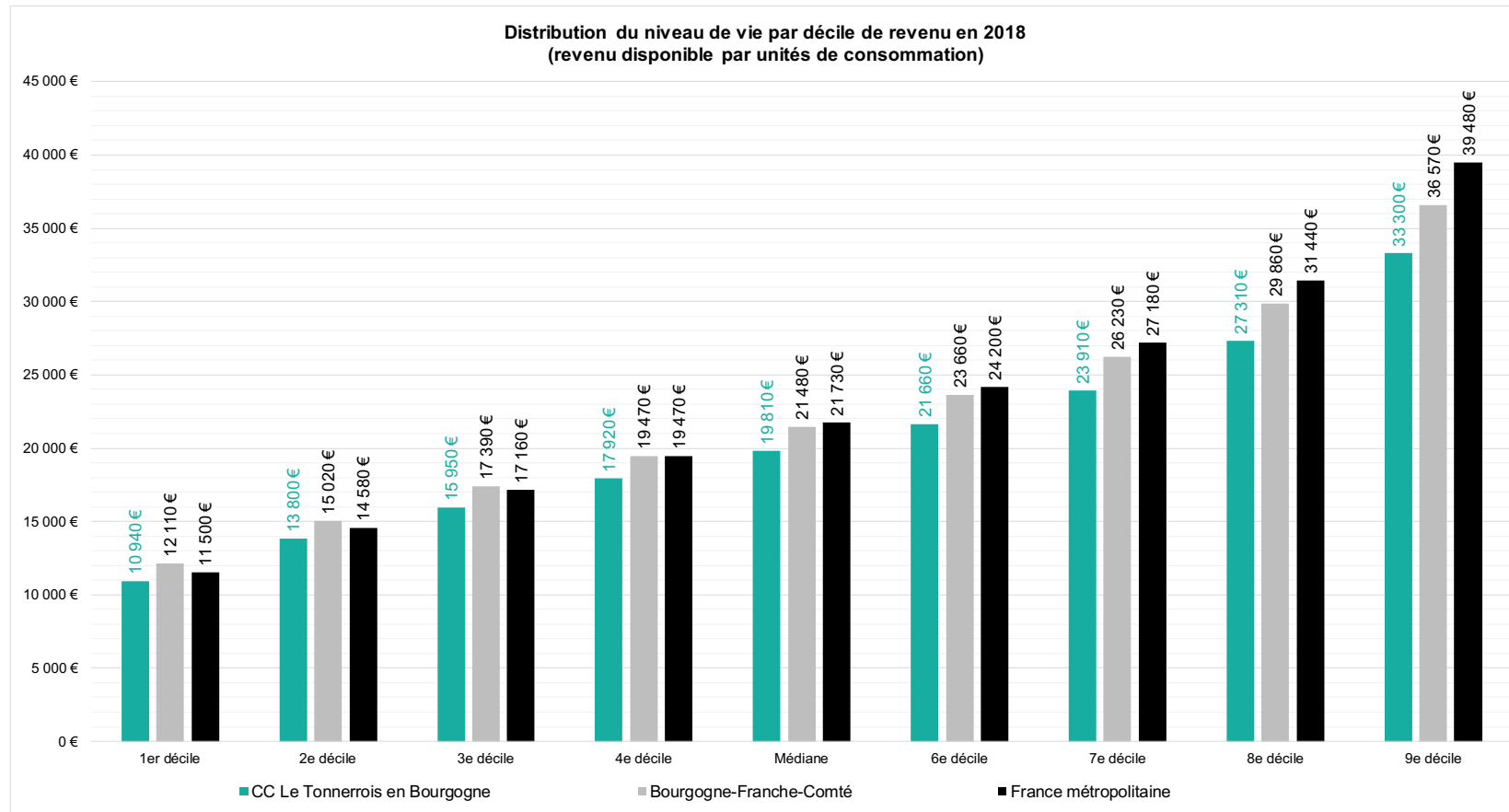
Le niveau d'observation du revenu que nous avons retenu est l'**unité de consommation** (plutôt que le ménage ou la personne). L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). La **médiane** est la valeur qui partage une distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de revenus, la médiane est le revenu au-dessous duquel se situent 50 % des revenus. C'est de manière équivalente le revenu au-dessus duquel se situent 50 % des revenus. La médiane constitue un indicateur plus fiable que la moyenne. Le **premier décile** est le revenu au-dessus duquel se situent 90 % des revenus. Le 1er décile concentre ainsi les 10 % des ménages (exprimés en unités de consommation) les plus pauvres. Le **neuvième décile** est le revenu au-dessous duquel se situent 90 % des revenus. Le 9ème décile concentre ainsi les 10 % des ménages (exprimés en unités de consommation) les plus riches. Le niveau d'inégalités sociales, c'est-à-dire entre habitants, est appréhendé à partir d'un **indice de Gini**. L'indice de Gini est un indice d'inégalité appliqué dans le cas présent au revenu fiscal par unité de consommation. L'indice de Gini varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les revenus seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans la situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les revenus sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice

Globalement, le territoire affiche une structure sociale symptomatique d'une certaine paupérisation de la population au regard de la distribution du niveau de vie de ses ménages.

Effectivement, tant ses populations les plus défavorisées (1<sup>er</sup> décile) que ses « classes moyennes » (qui se situent grosso modo autour de la médiane) et ses ménages les plus aisés affichent un niveau de vie très sensiblement inférieur à la moyenne régionale et nationale. En d'autres termes, et pour le dire trivialement, si les populations pauvres du territoire apparaissent plus pauvres qu'en moyennes, ses classes moyennes apparaissent plutôt défavorisées et les plus riches d'entre elles demeurent nettement moins riches. La structure sociale du territoire apparaît ainsi comme tassée vers le bas, le niveau de décrochage des différentes catégories au regard des moyennes ayant tendances à s'accroître au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale.

Cette distribution du niveau de vie se traduit par un faible niveau d'inégalités – comme en atteste l'indice de Gini local inférieur aux moyennes de comparaison (cf. page suivante) - qui s'explique par le niveau de vie plus défavorable qu'en moyennes des plus modestes (1<sup>er</sup> décile) et la faiblesse relative du niveau de vie des ménages les plus aisés.

# Distribution du niveau de vie des ménages par catégorie de revenu (déciles)



Source : Insee - Filosofi

Lecture : Le 1<sup>er</sup> décile est le revenu maximal des 10% des ménages les plus pauvres, le 9<sup>ème</sup> décile est le revenu minimal des 10% les plus riches...

Indice d'inégalités de niveau de vie (Indice de Gini)	
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	0,256
Bourgogne-Franche-Comté	0,259
France métropolitaine	0,294

Source : Insee – Filosofi

Lecture : L'indice de Gini est compris entre 0 et 1. Plus il est proche de 1, plus les inégalités sont élevées

# Mise en perspective du poids et de l'intensité de la pauvreté dans le territoire

## Mise en perspective du taux de pauvreté par classes d'âge en 2018

	Taux de pauvreté (au seuil de 60 %)	Revenu médian de la population sous le seuil de pauvreté	Intensité de la pauvreté
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	17,2	10 460 €	0,197
Bourgogne-Franche-Comté	12,9	10 620 €	0,185
France métropolitaine	14,6	10 410 €	0,202

Source : Insee – Filosofi

Note : Les données n'étant pas disponibles à l'échelle du territoire, elles sont produites à l'échelle des intercommunalités qui le composent

Les indicateurs relatifs à la pauvreté nous indiquent les choses suivantes :

- la part des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté dans le territoire apparaît élevé et très sensiblement supérieur aux moyennes régionale et de France métropolitaine. En d'autres termes, la pauvreté frappe une proportion plus importante de la population locale qu'en moyennes ;
- corroborant l'analyse réalisée à partir du niveau de vie des populations les plus pauvres (1<sup>er</sup> décile), le revenu médian de la population vivant sous le seuil de pauvreté et l'indice d'intensité de la pauvreté révèlent que la pauvreté demeure localement plus intense que dans la région et en France métropolitaine. Dit autrement, les populations pauvres du territoire demeurent moins pauvres qu'en moyennes.